



## Dissolution : le coup de grâce pour l'immobilier ?



Profitez d'un taux conso à 0,90 % sur 12 mois <sup>(3)</sup>

En savoir plus : Taux crédit conso



Dissolution : le coup de grâce pour l'immobilier ?

Ce mardi 25 juin se tenait à Paris la 6<sup>e</sup> édition des Assises nationales du logement et de la ville. L'évènement, auquel a participé Empruntis, a permis aux nombreux professionnels présents d'exprimer leurs inquiétudes. En cause : **la convocation surprise de législatives anticipées, qui précipite un marché convalescent vers un avenir incertain.**

Taux Empruntis relevés le 26/06/2024



En marche arrière

Après deux ans de crise, les nuages commençaient à se dissiper. Embellie sur les taux, possible rebond des prix, assouplissement de la BCE... Pour l'immobilier, l'optimisme faisait un timide retour. **Une allocution présidentielle aura suffi à rebattre les cartes.**

« Cette dissolution, on l'a mal prise » concède Olivier Salleron à la tête de la Fédération française du bâtiment (FFB). Il faut dire que la décision du chef de l'État vient doucher les quelques espoirs qu'ont suscité la nomination de Guillaume Kasbarian. Le 5<sup>e</sup> ministre du logement du septennat d'Emmanuel Macron bénéficiait, jusqu'ici, d'un accueil plutôt bienveillant chez une partie des représentants du secteur. Cette séquence prometteuse, entamée il y a moins de cinq mois, est finalement compromise par le chamboulement du calendrier électoral.

Le pire est à venir ?

La **FNAIM**, à travers la voix de son président **Loïc Cantin**, rappelle que « le marché du logement n'aime pas l'instabilité politique ». Au doute quant à ce qui sortira des urnes le 7 juillet s'ajoute l'immobilisme inhérent à une campagne : « on prend du retard alors que l'on en avait déjà beaucoup » regrette le dirigeant du syndicat. Le pire, c'est que **le blocage ne fait peut-être que commencer.**

En effet, une hypothèse qui se dessine et qui semble donner des sueurs froides aux observateurs est celle d'une absence de majorité absolue pour la future législature. Sachant qu'une nouvelle dissolution n'est pas possible avant l'été 2025, le pays resterait *de facto* ingouvernable pour de longs mois. Autrement dit, la puissance publique serait temporairement paralysée pour combattre une crise immobilière que **Loïc Cantin** décrit comme « la plus violente de notre histoire depuis 100 ans ».

Profitez de notre expertise au meilleur taux !

à partir de 3,30% sur 15 ans<sup>(1)</sup>

